

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LES CLEFS
(HAUTE-SAVOIE)**

SEANCE DU JEUDI 23 AVRIL 2026

Envoyé en préfecture le 29/04/2026

Reçu en préfecture le 29/04/2026

Publié le 29/04/26

ID : 074-217400795-20260423-2026_018_DEL-DE

Séance du jeudi 23 avril 2026, le Conseil Municipal de la Commune de Les Clefs, dûment convoqué le **vendredi 10 avril 2026**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à 20h11, en mairie, sous la présidence de M. Sébastien BRIAND, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Nombre de conseillers municipaux présents : 11

Nombre de votants : 11 + 4 POUVOIRS

Présents (11) : Mesdames ALEXANDRE MEYZIE Florence ; DA RUGNA Roselyne ; MARTIN Elisabeth ; BARTHELEMY Violette ;

Messieurs BRIAND Sébastien ; PERRISSIN-FABERT Frédéric ; DURET Daniel, ALBANEL Xavier ; AUBIN Olivier ; ANGELLOZ-NICOUD Patrice, HIOLLE François

Pouvoirs (4) : Mme Elodie CORBINEAU donne pouvoir à Mme ALEXANDRE MEYZIE Florence

Mme ROUSSEL Aurélie donne pouvoir à M. AUBIN Olivier

M. GAUTHIER Philippe donne pouvoir à M. BRIAND Sébastien

Mme MAISTRE BAZIN ROY Marie-Françoise donne pouvoir à Mme MARTIN Elisabeth

Secrétaire de séance : M. ALBANEL Xavier

**DELIBERATION
N° 2026-018**

**DESIGNATION DES REPRESENTANTS AUPRES DE
L'ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DE LA
HAUTE-SAVOIE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 2121-33 ;

Vu les statuts de l'association des communes forestières de la Haute-Savoie ;

Considérant que conformément aux statuts de l'association des communes forestières de la Haute-Savoie, il convient de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant pour représenter la commune en son sein ;

Considérant que la commune dispose d'un siège de représentant au sein du comité ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

DECIDE :

- De procéder à un vote à main levée,
- De désigner Mme CORBINEAU Elodie, en qualité de représentant titulaire et M. HIOLLE François en qualité de représentant suppléant,
- D'autoriser M. le Maire à signer tous documents relatifs à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Le Maire,

Sébastien BRIAND



Le secrétaire de séance,
Xavier ALBANEL